



SELARL AB MANESE
25 RUE EDMOND BONTE

91130 RIS ORANGIS

N° SIRET :50332565600018

Code NAF :8690E

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Durée 12 mois

Document établi par :

41 Rue Pierre Brossolette
91130 RIS ORANGIS

Tel. 01 69 02 77 60

Fax. 01 69 06 08 01

Siret 32236767300041



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒															
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐											
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																					
Désignation de la société								Adresse du siège social														
SELARL AB MANESE																						
SIRET								50332565600018														
Adresse du principal établissement								Ancienne adresse en cas de changement														
25 RUE EDMOND BONTE																						
91130 RIS ORANGIS																						
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante								SIRET														
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																						
B	ACTIVITÉ																					
Activités exercées				PEDICURE - PODOLOGUE				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐										
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																					
1. Résultat fiscal																						
Bénéfice imposable au taux normal				0		Bénéfice imposable à 15%				737		Déficit										
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																						
2. Plus-values																						
PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%						PV exonérées (art. 238 quindecies)										
Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%																
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				☐		Zones franches urbaines		☐								
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies				☐		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies				☐		Territoire entrepreneur art. 44 octies A		☐								
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies				☐								Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		☐								
												Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐								
												Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐								
												Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		☐								
												Autres dispositifs		☐								
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15%										
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐										
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																						
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																						
F	CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %																						
G	ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4																					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre												☐										
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :																						
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre												☐										
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :																						
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :																						
H	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?												OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé		ACD ComptabilitéExpert							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :												Nom et adresse du conseil :										
SAS SOFIE												41 Rue Pierre Brossolette										
91130 RIS ORANGIS																						
Tél : 01 69 02 77 60																Tél :						
OGA/OMGA												☐	Viseur conventionné		☐	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :				
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :												Date :				Lieu :						
												Qualité et nom du signataire :										
N° d'agrément :												Signature :										
Examen de conformité fiscale (ECF)												☐	prestataire :									

SELARL AB MANESE
31122023

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SELARL AB MANESE**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SELARL AB MANESE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise : 25 RUE EDMOND BONTE 91130 RIS ORANGIS			Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 50332565600018			Néant ☐ *			
			Exercice N, clos le, 31122023			
			N-1 31122022			
			Brut 1			
			Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
			Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 500	2 500
		Fonds commercial (1)	AH	AI	69 000	69 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	10 003	10 003
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 191	10 928
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	44	44
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	93 739	23 431	
				70 308	70 458	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	9 259	9 259	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)		CJ	CK	9 259	8 651
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	102 998	23 431	
				79 566	79 109	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SELARL AB MANESE		Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :3 000.....)			DA	3 000	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	300	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)			DG			
	Report à nouveau			DH	60 138	59 406	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 038	732	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	64 476	63 438	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 591	13 651	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)			DV	1 832	65	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	170	369	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 006	1 436	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	491	149	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	15 091	15 670		
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	79 566	79 109		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	9 590	6 079
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SELARL AB MANESE										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	74 735	FH		FI	74 735	68 701			
		FJ	74 735	FK		FL	74 735	68 701			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		1 500			
	Autres produits (1) (11)					FQ					
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	74 735	70 201			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		928			
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	3 751	2 616			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	25 327	23 964			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	829	621			
	Salaires et traitements *					FY	27 350	20 400			
	Charges sociales (10)					FZ	16 052	16 091			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	150	2 108			
						GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)					GE	38	17			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	73 498	66 745		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	1 237	3 456		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH				
Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP					
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	88	119			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	88	119			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(88)	(119)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 149	3 338			

Désignation de l'entreprise SELARL AB MANESE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		1 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		1 106	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		2 606	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(2 606)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	111		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	74 735	70 201	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	73 697	69 469	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	1 038	732	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 12 293									RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1		1 500
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2	16 052	16 091
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 3 759 obligatoires A9 12 293									A3		
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 3 759 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									A4		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SELARL AB MANESE**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	71 500	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com-posants	M3		KS	10 003	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	9 277	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 914	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	22 195	LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U	44	8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	1 500
	TOTAL IV					LQ	44	LR		LS	1 500
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	93 739	ØH		ØJ	1 500
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4			
				1	2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	71 500	1X			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	10 003	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	9 277	MO			
		Matériel de transport		IV	MP	MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	2 914	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB			
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF			
	TOTAL III			IY	NG	NH	22 195	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW			
	Autres participations			IØ	ØX	ØY	44	ØZ			
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	1 500	2G			
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	1 500	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	93 739	ØM			

Désignation de l'entreprise : SELARL AB MANESE													Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		2 500	PF			PG			PH		2 500
TOTAL I			RK		2 500	RM			RN			RO		2 500
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		10 003	QA			QB			QC		10 003
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		7 864	QE		150	QF			QG		8 014
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		2 914	QM			QN			QO		2 914
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT		
	TOTAL II			QU		20 781	QV		150	QW		QX		20 931
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		23 281	ØP		150	ØQ			ØR		23 431
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SELARL AB MANESE**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SELARL AB MANESE										Néant ☒	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT		VU		VV				
RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	9 591	4 090	5 501						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	170	170							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 895	2 895							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	111	111							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 832	1 832							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	491	491							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	15 091	VZ	9 590	5 501					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	1 832					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 059	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SELARL AB MANESE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122023	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 1 038	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		111	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										ZN		
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										XR			
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW	WQ					
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8				Y1						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR			
TOTAL I										1 149			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *.										I6		
	Majoration d'amortissement *										WZ		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA		
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC			
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB			
			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG			
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI		1 149	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		737	
										XO		0	

Désignation de l'entreprise		SELARL AB MANESE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	412	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5	412	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SELARL AB MANESE												Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	59 406	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
			ZD										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	732		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	60 138		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	60 138						
					TOTAL II	ZH	60 138						
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
					Exercice N :		Exercice N-1 :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	11 996	XQ	11 996	11 950					
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	2 528	2 692					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	730	ST	10 804	9 321					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	25 327	23 964					
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	650	621				
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	179					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	829	621				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *					ØB							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0		ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SELARL AB MANESE						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SELARL AB MANESE**Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SELARL AB MANESE**Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4			
cours des N - 5			
dix exercices N - 6			
antérieurs N - 7			
(montants N - 8			
restant à N - 9			
déduire à la N - 10			
clôture du dernier exercice)			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme à long terme					
subies au N - 4					
cours des N - 5					
dix exercices N - 6					
antérieurs N - 7					
(montants N - 8					
restant à N - 9					
déduire à la N - 10					
clôture du dernier exercice)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SELARL AB MANESE					Néant ☐ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SELARL AB MANESE		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	0
---	---

 (1)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET 5 | 0 | 3 | 3 | 2 | 5 | 6 | 5 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SELARL AB MANESE

ADRESSE (voie) 25 RUE EDMOND BONTE

CODE POSTAL 91130 VILLE RIS ORANGIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 50332565600018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SELARL AB MANESE

ADRESSE (voie) 25 RUE EDMOND BONTE

CODE POSTAL 91130 VILLE RIS ORANGIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique MANESE Prénom(s) BRUNO
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 13021978 N° département 91 Commune LONGJUMEAU Pays FRANCE
Adresse : N° 31 Voie RUE CHATEAUBRIAND
Code postal 91600 Commune SAVIGNY SUR ORGE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SELARL AB MANESE	50332565600018	8690E
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
25 RUE EDMOND BONTE		
91130 RIS ORANGIS		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	1 149
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	412
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	737
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	737

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **79 566** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **74 735** euros et un total **charges** de **73 697** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 038** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 500	2 500		
	Fonds commercial (1)	69 000		69 000	69 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	10 003	10 003		
	Autres immobilisations corporelles	12 191	10 928	1 263	1 413
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	44		44	44
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		93 739	23 431	70 308	70 458
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	9 259		9 259	8 651
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	9 259		9 259	8 651
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		102 998	23 431	79 566	79 109

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	70 308	88,36	70 458	89,06	(150)	-0,21
Concessions brevets et droits similaires						
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	2 500	3,14	2 500	3,16		
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	(2 500)	-3,14	(2 500)	-3,16		
Fonds Commercial	69 000	86,72	69 000	87,22		
FONDS COMMERCIAL	69 000	86,72	69 000	87,22		
Installations techniques, matériel et outillage						
MATERIEL INDUSTRIEL	10 003	12,57	10 003	12,64		
AMORT. DU MATERIEL INDUSTRIEL	(10 003)	-12,57	(10 003)	-12,64		
Autres immobilisations corporelles	1 263	1,59	1 413	1,79	(150)	-10,61
INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AM	9 277	11,66	9 277	11,73		
MATERIEL DE BUREAU ET MAT. INF	1 138	1,43	1 138	1,44		
MOBILIER	1 776	2,23	1 776	2,25		
AMORT. DES INSTALL. AGENC. AME	(8 014)	-10,07	(7 864)	-9,94		
AMORT. MATERIEL BUREAU, MAT.IN	(1 138)	-1,43	(1 138)	-1,44	(150)	-1,91
AMORT. DU MOBILIER	(1 776)	-2,23	(1 776)	-2,25		
Autres participations	44	0,06	44	0,06		
TITRES DE PARTICIPATION SCM	44	0,06	44	0,06		
TOTAL III - Actif Circulant NET	9 259	11,64	8 651	10,94	608	7,03
Disponibilités	9 259	11,64	8 651	10,94	608	7,03
BANQUE	9 223	11,59	8 576	10,84	648	7,55
CAISSE	36	0,04	75	0,10	(40)	-52,74
TOTAL DUBILAN ACTIF	79 566	100,00	79 109	100,00	458	0,58

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	3 000	3 000
	RESERVES		
	Réserve légale	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	60 138	59 406
	Résultat de l'exercice	1 038	732
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	64 476	63 438
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 591	13 651
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 832	65
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170	369
	Dettes fiscales et sociales	3 006	1 436
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	491	149
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	15 091	15 670
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	79 566	79 109
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 037,57	732,11
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 590	6 079
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Capitaux propres	64 476	81,03	63 438	80,19	1 038	1,64
Capital Social ou individuel	3 000	3,77	3 000	3,79		
CAPITAL	3 000	3,77	3 000	3,79		
Réserve légale	300	0,38	300	0,38		
RESERVE LEGALE	300	0,38	300	0,38		
Report à nouveau	60 138	75,58	59 406	75,09	732	1,23
REPORT A NOUVEAU	60 138	75,58	59 406	75,09	732	1,23
Résultat de l'exercice	1 038	1,30	732	0,93	305	41,72
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	15 091	18,97	15 670	19,81	(580)	-3,70
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 591	12,05	13 651	17,26	(4 059)	-29,74
PGE	9 591	12,05	13 651	17,26	(4 059)	-29,74
Emprunts et dettes financières divers	1 832	2,30	65	0,08	1 767	N/S
COMPTE COURANT	1 832	2,30	65	0,08	1 767	N/S
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170	0,21	369	0,47	(199)	-53,93
COLLECTIF FOURNISSEURS	170	0,21	369	0,47	(199)	-53,93
Dettes fiscales et sociales	3 006	3,78	1 436	1,82	1 570	109,33
URSSAF A PAYER	2 895	3,64	744	0,94	2 151	289,11
CARPIMKO A PAYER			692	0,87	(692)	-100,00
IMPOT SUR LES SOCIETES	111	0,14			111	
Autres dettes	491	0,62	149	0,19	342	228,96
SCM EDMONT BONTE	491	0,62	149	0,19	342	228,96
TOTAL DU BILAN PASSIF	79 566	100,00	79 109	100,00	458	0,58

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	74 735		74 735	68 701
	Montant net du chiffre d'affaires	74 735		74 735	68 701
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				1 500
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			74 735	70 201
	Achats de marchandises				928
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 751	2 616
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			25 327	23 964
	Impôts, taxes et versements assimilés			829	621
	Salaires et traitements			27 350	20 400
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant			16 052	16 091
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			150	2 108
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			38	17
	Total des charges d'exploitation (2)			73 498	66 745
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 237	3 456

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 237	3 456
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	88	119
	Total des charges financières	88	119
RESULTAT FINANCIER		(88)	(119)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 149	3 338
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 500 1 106
	Total des charges exceptionnelles		2 606
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(2 606)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		111	
TOTAL DES PRODUITS		74 735	70 201
TOTAL DES CHARGES		73 697	69 469
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 038	732

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	74 735	100,00	70 201	102,18	4 534	6,46
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	74 735	100,00	68 701	100,00	6 034	8,78
Production vendue Services FRANCE	74 735	100,00	68 701	100,00	6 034	8,78
HONORAIRES CHEQUES	74 507	99,69	68 591	99,84	5 916	8,62
HONORAIRES ESPECES	228	0,31	110	0,16	118	107,27
Montant net du chiffre d'affaires	74 735	100,00	68 701	100,00	6 034	8,78
Reprises sur provisions, transferts de charges			1 500	2,18	(1 500)	-100,00
TRANSFERT CHARGES			1 500	2,18	(1 500)	-100,00
Total des charges d'exploitation	73 498	98,34	66 745	97,15	6 753	10,12
Achats de marchandises			928	1,35	(928)	-100,00
ACHAT MARCHANDISES			928	1,35	(928)	-100,00
Achats de matières premières et autres appro.	3 751	5,02	2 616	3,81	1 135	43,40
FOURNITURES CONSOMMABLES	3 751	5,02	2 616	3,81	1 135	43,40
Autres achats et charges externes	25 327	33,89	23 964	34,88	1 364	5,69
EDF GDF	3 005	4,02	1 253	1,82	1 752	139,82
PDTSENT. & PETITSEQUIPEMENTS	933	1,25	1 468	2,14	(534)	-36,42
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	442	0,59	411	0,60	32	7,69
LOCATIONS IMMOBILIERES	8 638	11,56	8 592	12,51	46	0,53
LOCATIONS MOBILIERES	334	0,45	334	0,49		
LOCATION LOCAM SOLUTION INTERN	3 024	4,05	3 024	4,40		
PRIMES D'ASSURANCE	1 203	1,61	1 079	1,57	124	11,50
PRIMES D'ASSURANCE PRET	61	0,08	61	0,09		
DOCUMENTATION GENERALE	20	0,03			20	
COTISATIONS	1 378	1,84	1 308	1,90	70	5,34
FORMATIONS	250	0,33			250	
HONORAIRES	2 478	3,32	2 640	3,84	(162)	-6,14
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	50	0,07	52	0,08	(2)	-4,62
CATALOGUES ET IMPRIMES			37	0,05	(37)	-100,00
INDEMNITES KILOMETRIQUES	1 786	2,39	1 617	2,35	169	10,48
RECEPTIONS	133	0,18			133	
FRAIS POSTAUX	50	0,07	23	0,03	28	122,24
FRAIS DE TELECOMMUNICATION	147	0,20	585	0,85	(438)	-74,93
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	665	0,89	665	0,97		
COTISATIONS	730	0,98	815	1,19	(85)	-10,43
Impôts, taxes et versements assimilés	829	1,11	621	0,90	208	33,49
C F E	650	0,87	621	0,90	29	4,67
AUTRES IMPOTS	179	0,24			179	
Salaires et traitements	27 350	36,60	20 400	29,69	6 950	34,07
REMUNERATION DE LA GERANCE	27 350	36,60	20 400	29,69	6 950	34,07
Cotisations personnelles de l'exploitant	16 052	21,48	16 091	23,42	(39)	-0,24
URSSAF	7 385	9,88	6 949	10,11	436	6,27
CARPIMKO	4 908	6,57	5 429	7,90	(521)	-9,60

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 12 31/12/2023 mois		01/01/2022 12 31/12/2022 mois		Variations %	
MACSF MADELIN EPARGNE	1 800	2,41	1 800	2,62		
MACSF MADELIN PREVOYANCE	253	0,34	261	0,38	(8)	-3,09
MACSF MADELIN SANTE	1 706	2,28	1 652	2,41	54	3,26
Dotation aux amortissements sur immobilisations	150	0,20	2 108	3,07	(1 958)	-92,89
DOTATIONS AUX AMORT. / IMMO. C	150	0,20	2 108	3,07	(1 958)	-92,89
Autres charges de gestion courante	38	0,05	17	0,02	21	126,24
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	38	0,05	17	0,02	21	126,24
Résultat d'exploitation	1 237	1,66	3 456	5,03	(2 219)	-64,21
Total des produits financiers						
Total des charges financières	88	0,12	119	0,17	(30)	-25,51
Intérêts et charges assimilées	88	0,12	119	0,17	(30)	-25,51
INTERETS S'EMPRUNTS ET DETTES	88	0,12	119	0,17	(30)	-25,51
Résultat financier	(88)	-0,12	(119)	-0,17	30	25,51
Résultat courant avant impôts	1 149	1,54	3 338	4,86	(2 189)	-65,59
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles			2 606	3,79	(2 606)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			1 500	2,18	(1 500)	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES GESTION			1 500	2,18	(1 500)	-100,00
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions			1 106	1,61	(1 106)	-100,00
DAP EXCEPTIONNELLES			1 106	1,61	(1 106)	-100,00
Résultat exceptionnel			(2 606)	-3,79	2 606	100,00
Impôts sur les bénéfices	111	0,15			111	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	111	0,15			111	
Résultat de l'exercice	1 038	1,39	732	1,07	305	41,72

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	74 735	100,00	68 701	100,00	6 034	8,78
Achats de marchandises			928		(928)	-100,00
ACHAT MARCHANDISES			928		(928)	-100,00
Marge commerciale			(928)		928	100,00
Production vendue Services	74 735	100,00	68 701	100,00	6 034	8,78
HONORAIRES CHEQUES	74 507	99,69	68 591	99,84	5 916	8,62
HONORAIRES ESPECES	228	0,31	110	0,16	118	107,27
Production de l'exercice	74 735	100,00	68 701	100,00	6 034	8,78
Achats stockés approvisionnement	3 751	5,02	2 616	3,81	1 135	43,40
FOURNITURES CONSOMMABLES	3 751	5,02	2 616	3,81	1 135	43,40
Marge brute de production	70 984	94,98	66 085	96,19	4 899	7,41
Production de l'exercice + Marge commerciale	74 735	100,00	67 773	98,65	6 962	10,27
Achats non stockés matières et fournitures	4 380	5,86	3 131	4,56	1 249	39,89
EDF GDF	3 005	4,02	1 253	1,82	1 752	139,82
PDT SENT. & PETITS EQUIPEMENTS	933	1,25	1 468	2,14	(534)	-36,42
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	442	0,59	411	0,60	32	7,69
Autres charges externes	20 947	28,03	20 832	30,32	115	0,55
LOCATIONS IMMOBILIERES	8 638	11,56	8 592	12,51	46	0,53
LOCATIONS MOBILIERES	334	0,45	334	0,49		
LOCATION LOCAM SOLUTION INTERN	3 024	4,05	3 024	4,40		
PRIMES D'ASSURANCE	1 203	1,61	1 079	1,57	124	11,50
PRIMES D'ASSURANCE PRET	61	0,08	61	0,09		
DOCUMENTATION GENERALE	20	0,03			20	
COTISATIONS	1 378	1,84	1 308	1,90	70	5,34
FORMATIONS	250	0,33			250	
HONORAIRES	2 478	3,32	2 640	3,84	(162)	-6,14
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	50	0,07	52	0,08	(2)	-4,62
CATALOGUES ET IMPRIMES			37	0,05	(37)	-100,00
INDEMNITES KILOMETRIQUES	1 786	2,39	1 617	2,35	169	10,48
RECEPTIONS	133	0,18			133	
FRAIS POSTAUX	50	0,07	23	0,03	28	122,24
FRAIS DE TELECOMMUNICATION	147	0,20	585	0,85	(438)	-74,93
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	665	0,89	665	0,97		
COTISATIONS	730	0,98	815	1,19	(85)	-10,43
Valeur ajoutée produite	45 657	61,09	41 194	59,96	4 463	10,83
Impôts, taxes & versements assimilés autres	829	1,11	621	0,90	208	33,49
C F E	650	0,87	621	0,90	29	4,67
AUTRES IMPOTS	179	0,24			179	
Salaires et traitements	27 350	36,60	20 400	29,69	6 950	34,07
REMUNERATION DE LA GERANCE	27 350	36,60	20 400	29,69	6 950	34,07
Charges sociales	16 052	21,48	16 091	23,42	(39)	-0,24
URSSAF	7 385	9,88	6 949	10,11	436	6,27
CARPIMKO	4 908	6,57	5 429	7,90	(521)	-9,60
MACSF MADELIN EPARGNE	1 800	2,41	1 800	2,62		

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
MACSF MADELIN PREVOYANCE	253	0,34	261	0,38	(8)	-3,09
MACSF MADELIN SANTE	1 706	2,28	1 652	2,41	54	3,26
Excédent brut d'exploitation	1 425	1,91	4 082	5,94	(2 656)	-65,08
Transfert de charges			1 500	2,18	(1 500)	-100,00
TRANSFERT CHARGES			1 500	2,18	(1 500)	-100,00
Dotations aux amortissements et provisions	150	0,20	2 108	3,07	(1 958)	-92,89
DOTATIONS AUX AMORT. / IMMO. C	150	0,20	2 108	3,07	(1 958)	-92,89
Autres charges de gestion courante	38	0,05	17	0,02	21	126,24
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	38	0,05	17	0,02	21	126,24
Résultat d'exploitation	1 237	1,66	3 456	5,03	(2 219)	-64,21
Charges financières	88	0,12	119	0,17	(30)	-25,51
INTERETS S'EMPRUNTS ET DETTES	88	0,12	119	0,17	(30)	-25,51
Résultat courant avant impôts	1 149	1,54	3 338	4,86	(2 189)	-65,59
Charges exceptionnelles			2 606	3,79	(2 606)	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES GESTION			1 500	2,18	(1 500)	-100,00
DAP EXCEPTIONNELLES			1 106	1,61	(1 106)	-100,00
Résultat exceptionnel			(2 606)	-3,79	2 606	100,00
Impôts sur les bénéfices	111	0,15			111	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	111	0,15			111	
Résultat de l'exercice	1 038	1,39	732	1,07	305	41,72

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	71 500					71 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 500					71 500
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 003					10 003
	Instal., agencement, aménagement divers	9 277					9 277
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 914					2 914
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 195					22 195
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	44					44
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			1 500		1 500	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	44		1 500		1 500	44
TOTAL		93 739		1 500		1 500	93 739

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 500			2 500
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 500			2 500
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	10 003			10 003
Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 864	150		8 014
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	2 914			2 914
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 781	150		20 931
TOTAL	23 281	150		23 431

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2023

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES			
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2023

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES				
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	9 591	4 090	5 501
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	170	170	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 895	2 895	
	Impôts sur les bénéfices	111	111	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés	1 832	1 832	
	Autres dettes	491	491	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	15 091	9 590	5 501
	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 059		
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 832		

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				3 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice				3 000,00

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		2 895
Dettes fiscales et sociales		2 895
URSSAF A PAYER	2 895	

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2023
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Assurances MACSF			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2023

EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos**A. Renseignements détaillés****1. Filiales (Plus de 50 %)****2. Participations (10 à 50 %)****B. Renseignements globaux****1. Filiales non reprises en A.**

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
	Nombre d'actions ordinaires					
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	78 152	67 814	67 459	68 701	74 735
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	5 318	5 589	3 378	3 946	1 299
	Impôts sur les bénéfices	13				111
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	31	1 714	110	732	1 038
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions					
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié					
	Montant de la masse salariale	17 400	18 200	19 000	20 400	27 350
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	10 713	11 675	12 648	16 091	16 052

SELARL AB MANESE
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital de 3000 euros
Siège social : 25 rue Edmond Bonté 91130 Ris-Orangis
RCS Evry n ° 503 325 656

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2024

L'an deux mille vingt-et-trois,
Le 30 mai,
A 13 heures.

Le gérant de la société AB MANESE, SELARL au capital de 3000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est au 25 rue Edmond Bonté 91130 Ris Orangis, s'est réuni audit siège.

L'assemblée est présidée par Mr. MANESE Bruno gérant majoritaire
Est présent :

- Mr. MANESE Bruno, propriétaire de 100 parts sociales, numérotées de 1 à 100.

Soit au total 1 présent, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise. Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés. Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le gérant décide d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31/12/2023 de la manière suivante : affectation du résultat, de 1 038 euros, en report à nouveau. Report à nouveau des années précédentes 60 138 euros, soit au total 61 176 euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mr. MANESE Bruno pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant

Mr. MANESE Bruno

